



Collectivités, Associations, Entreprises AGIR ENSEMBLE SUR LE TERRITOIRE

Actes de la soirée de lancement
02 octobre 2012

Un bilan positif

- Une initiative saluée par les représentants de la Communauté de Communes
- 142 personnes présentes, dont 50% d'associations, 30% d'entreprises et 20% d'élus
- 14 intervenants, nationaux et locaux
- Une dizaine de participants inscrits à chaque groupe de travail à l'issue de la soirée

Allocution introductive

M. BRETILLON, Président de la Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice
Mme CHENNE, représentant M. CAMBON, Sénateur-Maire de Saint-Maurice

M. BRETILLON et Mme CHENNE ont salué cette initiative qui favorise la mobilisation de tous pour répondre aux enjeux lourds que constituent la lutte contre la précarité, l'insertion des jeunes et le handicap. Ils remercient les partenaires et les acteurs locaux engagés dans ce projet, et tous ceux qui souhaiteront s'y impliquer par la suite. Le dialogue qui va se nouer au fil des mois à venir est porteur de solutions pour les associations et entreprises des communes de Charenton et de Saint-Maurice, mais aussi pour leurs habitants. C'est donc avec attention et intérêt que M. BRETILLON et M. CAMBON suivront cette initiative ainsi que les pistes novatrices qui en résulteront.

Table ronde : « Agir ensemble, des rencontres riches d'innovations »

Trois associations et trois entreprises témoignent de la richesse créée par les partenariats pour leur structure et pour le territoire.

- *Quel est selon vous le partenariat le plus emblématique de votre structure ? Quels en ont été les résultats concrets ? Quels conseils donneriez-vous à ceux qui souhaitent se lancer ?*

M. BIRAMBEAU, Président-fondateur de l'association Jaccede.com.
Partenariat Mécénat : Jaccede.com – La Poste

En 2008, un partenariat avec La Poste est initié pour améliorer l'accessibilité des bureaux de poste. Le regard utilisateur et pratique de l'association vient compléter l'approche technique de l'entreprise. L'association référence les bureaux de poste sur son site (70 bureaux référencés) ; un guide pour valoriser l'accessibilité et sensibiliser au handicap est publié ; un outil d'auto-référencement à destination des postiers est créé. La Poste appuie aussi l'association dans l'organisation des Journées de l'Accessibilité, (une dizaine de villes par an).

Grâce à ce partenariat, l'entreprise a amélioré son offre à destination des publics en situation de handicap ; elle a pu passer d'une approche technique de l'accessibilité à une approche pratique et compréhensible par tous. Elle bénéficie également de l'image de Jaccede.com auprès des publics fragiles. Pour l'association, le bénéfice du partenariat réside principalement dans l'opportunité de déploiement que représente le réseau des 14 000 bureaux de poste. Cette envergure permet d'étendre l'action de sensibilisation, mais aussi d'être en contact avec d'autres partenaires. Enfin pour l'intérêt général ce partenariat a contribué au changement des mentalités sur le handicap, en l'abordant par le prisme de l'accessibilité.

Un conseil : Etre audacieux ; un projet novateur, mais pas trop avancé ; soigner la communication.

M. HERON, Directeur des partenariats de Veolia Environnement

Partenariat Mécénat et Innovation sociétale au Havre et au Maroc

Veolia Environnement est impliqué dans plusieurs projets d'intérêt général, en France et à l'international. En France, l'engagement de Veolia Environnement se concrétise par exemple dans l'insertion de jeunes en difficultés scolaires : des contrats en alternance-CDI à temps partiel sont mis en place au Havre pour ces bénéficiaires afin de favoriser leur formation et leur insertion socioprofessionnelle. Au Maroc, Veolia Environnement a travaillé étroitement avec des associations locales de quartier afin de faire participer la population à l'extension du réseau d'eau. Du mécénat de compétences et des « kits bricolage » ont été mis à disposition des populations pour qu'elles réalisent leur propre branchement.

Pour les collaborateurs, ces partenariats sont une opportunité d'enrichir l'approche technique d'une approche plus globale comprenant des aspects socioculturels, géographiques, politiques... Les partenariats sont également une véritable école de formation pour les managers de l'entreprise : ils impliquent de comprendre une culture différente, de sortir du cadre, d'être innovant, mais aussi d'accepter d'éventuelles critiques constructives. M. HERON insiste sur le fait qu'en situation de crise, on ne peut plus tout faire tout seul ; en ce sens les partenariats sont une véritable opportunité.

Un conseil : De la patience ; attendre autre chose que du financier ; avoir une idée précise.

M. BAPST, directeur de l'Association Nationale des Epiceries Solidaires (A.N.D.E.S.)

Partenariat de Coopération économique : ANDES – La Ferme de Gally (Yvelines)

Le partenariat se structure autour de la fabrication de soupes et de jus de fruits : A.N.D.E.S transforme pour la Ferme de Gally des fruits en jus et des légumes en soupe. Le contact avec la PME s'est fait directement auprès du dirigeant. Le partenariat a été progressif et il a nécessité un vrai travail de coconstruction, aucun des deux partenaires n'ayant jamais fait de soupes. La convergence des cœurs de métier est importante dans ce genre de partenariats, souligne M. BAPST.

La ferme de Gally bénéficie de coûts de production réduits et diversifie son offre. L'engagement de l'entreprise est aussi une source de sens pour les salariés et renforce son ancrage territorial. Pour l'association, le partenariat permet de rencontrer des professionnels de la préparation de commande et de bénéficier de mécénat de compétences. Plus globalement, le partenariat favorise l'insertion de personnes dans le domaine de l'agro-alimentaire. A moyen terme, le déploiement du concept pourra générer des bonnes pratiques auprès des consommateurs et des producteurs ; ce sera un moyen efficace de lutter contre le gaspillage de fruits et légumes et de lutter contre la précarité alimentaire.

Un conseil : Oser ; coconstruire ; s'approprier.

M. LORTHOIS, Directeur communication externe, développement durable, mécénat du **Crédit Foncier
Partenariat Mécénat : Crédit foncier – Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL)**

Le partenariat avec SNL, initié en 2009, s'inscrit au cœur de la politique mécénat du Crédit Foncier : le logement solidaire et durable. Respectivement spécialiste du financement de l'immobilier et acteur de l'accès durable au logement pour des personnes en difficulté, l'entreprise et l'association travaillent donc sur le même cœur de métier. Des salariés du Crédit Foncier et des équipes de SNL se réunissent sur des questions d'expertise immobilière : aide à l'évaluation du patrimoine, recherche de solutions innovantes pour l'acquisition de patrimoine. Un autre GT est dédié aux besoins support de l'association (communication, problématiques juridiques...). Depuis septembre, les partenaires travaillent avec l'ESSEC sur l'évaluation de l'impact sociétal de l'association.

Pour l'entreprise ce partenariat permet de répondre aux besoins d'implication des collaborateurs et de découvrir de nouvelles approches. Il challenge la capacité de l'entreprise à partager ses savoir-faire avec un organisme d'intérêt général. Pour l'association, en plus d'être une solution de financements, le partenariat lui apporte des compétences et une expertise métier complémentaire à la sienne. Pour l'intérêt général les solutions coconstruites par le Crédit Foncier et SNL font avancer la problématique de l'accès au logement durable pour des personnes en précarité.

Un conseil : du sérieux ; une proximité entre les cœurs de métier.

M. CAZADE, Directeur d'Unis-Cité

Partenariats d'Innovation sociétale autour du projet Médiaterre.

Le projet Médiaterre implique plusieurs partenaires publics, privés et associatifs : le Crédit Foncier, AG2R La Mondiale, Veolia environnement, France Nature Environnement, l'Ademe... Le projet vise à sensibiliser et à informer les familles modestes, en allant dans les quartiers, sur la préservation de l'environnement et de ses ressources. Chacun des partenaires contribue au projet en fonction de son métier. Ainsi le Crédit Foncier apporte aux équipes Médiaterre (principalement des jeunes en service civique) une compréhension des enjeux immobiliers, de la problématique des logements sociaux, et un savoir-faire sur la maîtrise des budgets. Avec Veolia, le partenariat s'inscrit dans une logique territoriale autour de l'accompagnement des familles sur les économies d'eau et sur la formation des volontaires.

Grâce à ce partenariat l'association crée des liens avec des acteurs locaux et enrichit ses compétences au service des bénéficiaires. Des déclinaisons territoriales sont envisagées. Pour les entreprises partenaires c'est une possibilité pour les collaborateurs de s'impliquer et de travailler d'une autre manière avec les acteurs du développement durable. Pour l'intérêt général le bénéfice se situe surtout au niveau des jeunes, qui reçoivent une formation de qualité au DD, une autre image de l'entreprise et une connaissance des métiers.

Un conseil : Rencontrer les PME ; le goût du risque ; l'esprit entrepreneurial.

M. JOUANNY, Président de Neova et du Club Gravelle Entreprendre

Partenariat Pratiques Responsables avec l'ANRH et FARE.

Neova, PME de services de propreté, a signé en 2009 une Charte développement durable. Dans ce cadre, deux thématiques ont donné lieu à des partenariats clés : l'insertion de seniors en grande difficulté et l'accueil de travailleurs handicapés. Sur le 1^{er} thème, Neova a entre autres conclu un partenariat avec l'ANRH (Association Nationale des Ressources Humaines) qui oriente ses bénéficiaires vers l'entreprise tout en assurant leur suivi. Sur le 2nd thème Neova travaille avec FARE, l'association choisissant des personnes dont les handicaps sont compatibles avec la profession.

Même si ces actions ont parfois pu être difficiles à gérer pour les salariés, elles ont apporté du sens à leur travail ainsi qu'une certaine fierté d'appartenance à l'égard de leur entreprise. C'est également

une façon de mieux appréhender les enjeux de l'insertion, qui concernent de près l'entreprise, ainsi que de décloisonner les dimensions sociale et sociétale. Pour les associations, le partenariat est une solution d'insertion pour leurs bénéficiaires. L'accueil en entreprise permet à ces derniers de (re)découvrir l'univers professionnel et de reprendre confiance en eux. Cette initiative a également fait l'objet d'un partage au sein du Club Gravelle Entreprendre pour montrer aux PME du territoire que les partenariats autour de l'insertion peuvent être créateurs de valeur pour les entreprises.

Un conseil : Oser, car tout le monde y trouve son compte !

« Agissons ensemble sur la Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice »

Présentation du projet « Collectivités, associations, entreprises : agir ensemble sur le territoire » lancé par la Communauté de Communes de Charenton-Saint Maurice.

Mme. MARQUET, Directrice de l'Economie et de l'Emploi de la **Communauté de Communes**

Si les partenariats créent de la richesse pour tous, les occasions de rencontres entre associations et entreprises sont encore trop rares. C'est pourquoi la Communauté de Communes, au travers du projet initié ce soir, veut leur offrir un espace de dialogue privilégié. Le projet vise à favoriser les synergies locales autour de 3 thématiques partagées par tous : la lutte contre la précarité, le handicap et l'insertion des jeunes.

Pour chacun de ces thèmes un groupe de travail va être mis en place, représenté et piloté par un binôme entreprise/association. Ces groupes respecteront, autant que faire se peut, l'équilibre entre associations, entreprises et autres partenaires territoriaux. 3 réunions auront lieu, qui déboucheront sur des propositions d'actions en faveur du territoire et de ses acteurs. Une séance plénière sera à nouveau organisée au cours du 1^{er} semestre 2013 pour partager le fruit de ces travaux.

Cette démarche est inédite en IDF et s'inscrit dans un esprit « d'expérimentation ». Le cadre est défini, l'objectif pragmatique, mais nous ne savons pas par avance ce qu'il en ressortira précisément, hormis la richesse humaine portée par cette expérience.

Des associations et des entreprises de la Communauté de Communes, convaincues du bien-fondé du projet, ont d'ores et déjà accepté de s'engager au titre de pilote dans ces groupes de travail. Sur chaque thématique, ces binômes nous font part de leurs motivations et de leurs convictions.

➤ **La lutte contre la précarité**

M. CHEYROUZE, président de l'épicerie solidaire **Au Petit Plus**.

Avant de devenir président de l'épicerie solidaire Au Petit Plus, M. CHEYROUZE a exercé pendant 40 ans pour le rapprochement entre associations et entreprises. Il a appliqué son expérience professionnelle Au Petit Plus, et noué plusieurs partenariats avec des entreprises, dont Carrefour et le Crédit Foncier. Le succès de ces expériences l'a convaincu de l'intérêt du projet lancé par la Communauté de Communes.

Mme. DU MAS de PEYSAC, Responsable Développement Durable et Mécénat du **Crédit Foncier**.

Le projet est en cohérence avec l'implication territoriale du Crédit Foncier, déjà en lien avec des acteurs locaux. En tant que financeur de l'accession sociale, le Crédit Foncier a choisi de s'investir sur la lutte contre la précarité car ce sujet correspond à la problématique de l'accès au logement, de plus en plus difficile pour un nombre croissant de personnes. Le travail en commun de plusieurs acteurs du territoire peut permettre de trouver des solutions pour ces publics en précarité.

➤ **Le handicap**

Mme. JAMIN, Directrice de l'emploi et des politiques RH de **Natixis**

Natixis est engagé dans une politique diversité, dont l'intégration des handicaps est une des clés de voûte. Selon Natixis, il est indispensable pour l'entreprise de connaître et de travailler avec les

associations du territoire. Cette connaissance est d'autant plus essentielle sur un sujet comme le handicap : l'entreprise a ainsi tissé des liens avec des ESAT, travaillé avec des associations pour l'aménagement de postes et Natixis souhaite renforcer ses coopérations avec le secteur protégé.

M. GRAPIN, Directeur de l'Association **Tremplin 94**

Pour M. GRAPIN, les coopérations entre associations et entreprises sur ce sujet permettent de montrer à l'entreprise la réalité du handicap, notamment en mettant en exergue les potentialités de chacun plutôt que les handicaps. Il y a un besoin de changer les regards, de faire évoluer les mentalités au sujet des personnes en situation de handicap. Le rapprochement entre acteurs autour de ce sujet est déjà une 1^{ère} étape de cette démarche.

➤ ***L'insertion des jeunes***

M. LAURENT, Président de la **Maison des Lycéens du lycée Robert Schuman**

De par ses missions, la Maison des Lycéens œuvre déjà en faveur de l'insertion de ces jeunes bénéficiaires. Pour l'association, le projet de la Communauté de Communes est l'occasion d'ouvrir le monde de l'éducation à celui de l'entreprise et réciproquement. Ce rapprochement se fera au bénéfice des jeunes du territoire.

M. JOUANNY, Président de **Neova** et du **Club Gravelle Entreprendre**

L'implication de M. JOUANNY dans le projet de la Communauté de Communes et plus spécifiquement sur l'insertion des jeunes est motivée par 3 convictions :

- Sociale : le contact avec les entreprises est le meilleur moyen pour les jeunes de s'insérer ;
- Economique : la législation oblige de plus en plus les entreprises à faire preuve d'insertion ;
- Sociétale : les salariés de l'entreprise se sentent impliqués et motivés par l'accueil des jeunes.

Conclusions

M. GICQUEL, Premier-Adjoint au Maire de Charenton

M. SEGALAT, Maire-Adjoint en charge de la vie associative et de l'emploi à Charenton

M. GICQUEL et M. SEGALAT ont tenu à saluer le fait que cette initiative voit le jour sur le territoire de la Communauté de Communes de Charenton-Saint Maurice. Ils soulignent l'importance que ce type de projet représente pour la Ville, tant par rapport aux thématiques retenues et pour lesquelles la Ville est engagée, que par rapport au tissu associatif et économique, essentiel à la vie de la communauté. Enfin, si la Ville s'associe à ce projet, c'est aussi parce qu'elle a la conviction que l'alliance entre associations, entreprises et acteurs du territoire est un moyen efficace et pertinent pour trouver des solutions adaptées aux problématiques locales.

Forts de ces encouragements et de la mobilisation de plusieurs participants, les 1^{ers} groupes de travail auront lieu à la mi-décembre 2012. Les deux autres réunions se tiendront entre janvier et avril 2013.